

Centre d'Études Généalogiques du Douaisis (C.E.G.D.)  
Maison des Associations  
Avenue des Potiers  
59500 DOUAI

Lettre envoyée à tous les adhérents de l'association.

Douai, le 4 mars 2021

Madame, Monsieur,

Vous avez adhéré au Centre d'Études Généalogiques du Douaisis pour cette année 2021.  
Nous vous remercions pour la confiance accordée à notre association.

Vous avez constaté que nous avons déjà publié un nombre considérable d'ouvrages généalogiques qui permettent aujourd'hui, et permettront encore demain à de nombreux chercheurs de compléter facilement leurs travaux. Dans plus de 350 publications, le C.E.G.D. met ainsi à disposition de tous des sources quelquefois introuvables ailleurs, si ce n'est en se déplaçant dans les centres d'archives, souvent éloignés.

De plus en plus de généalogistes utilisent aujourd'hui uniquement les ressources proposées par Internet. Les forums d'entraide, de diffusion, les sites de particuliers abondent et rendent facile l'accès aux sources.

Le C.E.G.D. a compris cet intérêt et propose à tous une offre alléchante avec de nombreuses sources gratuites, et d'autres, accessibles uniquement aux adhérents de l'association. Notre site et ses Pass font ainsi le bonheur de beaucoup d'entre vous.

Même si l'entraide est la base des recherches généalogiques, nous constatons que, de plus en plus, nos travaux, ou de nombreux extraits, se retrouvent rapidement en circulation gratuitement sur Internet ...

Certains adhérents, dont vous faites peut-être partie, offrent gratuitement à leur entourage généalogique le contenu de nos publications. Bien sûr, nous ne sommes pas propriétaires des informations transcrites dans les pages de nos ouvrages. Il est cependant navrant pour le C.E.G.D. de retrouver sur Geneanet, par exemple, des photocopies reproduisant entièrement des pages de nos livres. Certains adhérents, avec un peu de naïveté, partagent leur « acquisition » avec d'autres généalogistes de leur connaissance. Nous comprenons fort bien qu'il n'y a au départ aucune volonté de nuire à notre association et aux auteurs des relevés. Il faut pourtant mettre en perspective ce comportement qui vient peu à peu détruire l'existence même des associations et met en péril la généalogie et ses recherches.

Il est vrai que la mode actuelle est au tout est gratuit !

La gratuité totale ne permet pourtant pas la survie des associations comme la nôtre qui fonctionne sans aucune subvention.

Sans associations, plus de nouveaux adhérents qui deviendront à leur tour chercheurs produisant de nouvelles sources ! Sans associations, à terme, plus de nouvelles publications mises à la disposition de tous ! Remarquez déjà comme les éditions de nouvelles sources sont devenues rares ...

Bien sûr, on entend aussi souvent : « *Les associations ne pensent qu'à faire du fric !* ». Est-ce le cas du C.E.G.D. ?

Nous proposons une cotisation annuelle de 20,00 euros. Pour cette modique participation, chaque adhérent obtient un abonnement à notre revue trimestrielle (port compris !) ... un accès possible à chacune de nos publications au tarif imbattable de 5,00 euros... un accès privilégié à une quantité de données généalogiques sur notre site Internet... et des cadeaux chaque année (affiches, calendriers, etc.). Est-il possible de faire moins cher ?

Adhérent du C.E.G.D., vous devez comprendre que lorsque vous diffusez une source issue des travaux de notre association, c'est le C.E.G.D. que vous attaquez. C'est peut-être un adhérent de moins. C'est certainement une publication non vendue. C'est à coup sûr un manque à gagner qui se répercutera sur le montant de votre future cotisation !

Mais ne nous méprenons pas ! Vous avez bien sûr le droit de continuer à aider les autres généalogistes ! C'est même essentiel.

Pensez pourtant à chaque fois que la meilleure aide à donner, c'est de diriger la personne que vous aidez vers notre association.

Pensez à chaque fois à citer convenablement la source dans sa totalité. Indiquer un nom d'auteur, ce n'est pas suffisant si le travail en question a été réalisé par un groupe. Indiquez bien toutes les références de l'ouvrage et comment se le procurer. Mieux, indiquez l'existence d'une source mais n'en donnez le contenu qu'avec parcimonie.

Le C.E.G.D. a dû intervenir dernièrement auprès d'anciens adhérents qui mettent sans vergogne le contenu de nos travaux sur les forums Internet en ne prenant même pas la peine de les recopier mais pour certains, en diffusant des photos...

Nous ne pouvons plus tolérer cela.

Le C.E.G.D. se réserve bien sûr la possibilité de faire respecter légalement ses droits en matière de protection des droits d'auteur.

Ces considérations ne vous concernent certainement pas directement. Il nous fallait cependant souligner un comportement qui se développe de plus en plus sur les réseaux et qui vient perturber gravement l'existence même de nos associations.

Réagissons.

Cordialement  
Gilles Milleville  
Président du C.E.G.D.